

DEMANDE DE CERTIFICAT

Attestant que les bois et forêts désignés sont susceptibles de présenter une des garanties de gestion durable prévues aux articles L. 124-1 à L. 121-4 du code forestier

PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION

1. Département : Deux-Sèvres

2. Demande reçue le I _ I _ I _ I _ I _ I _ I

3. Enregistrée sous le numéro I _ I _ I _ I _ I _ I _ I

INSTRUCTIONS POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA DEMANDE

1 – La présente demande doit être adressée à la Direction Départementale des Territoires des DEUX-SEVRES – 39 avenue de Paris – 79000 NIORT

2 – La demande est normalement signée par le(s) demandeur(s) ; si elle est signée par un mandataire, celui-ci devra joindre un pouvoir écrit.

3 – Si la mutation concerne une nue-propriété, la demande doit être contresignée par le ou les usufruitiers ; si elle concerne un droit indivis, la demande est contresignée par tous les indivisaires.

4 – Toutes les rubriques doivent être remplies exactement, sans omission, ni rature. Mettre une croix dans la case appropriée.

5 – Les pièces suivantes seront jointes à la demande :

- 1 Un plan de situation (extrait de la Carte IGN au 1/25 000 ou au 1/50 000)
- 2 La (ou les) feuilles du plan cadastral contenant les parcelles désignées,
- 3 Un extrait de matrice(s) cadastrale(s) contenant les mêmes parcelles,
- 4 La (ou les) feuilles (s) numérotées de la désignation de propriété (imprimé B 1)
- 5 Une notice d'information (imprimé A 4) signée dans les conditions visées en 2 et 3

6 – Le délai de délivrance du certificat est de 2 mois à compter de la réception du dossier complet. Le certificat délivré ne doit pas être établi depuis plus de 6 mois lors du dépôt de l'acte pour enregistrement par le service de la publicité foncière.

1 DÉSIGNATION DES BOIS ET FORETS (situés dans le département)

1 - 1 Appellation :

1 - 2 Sis à :

1 - 3 Surface totale Hectares ares centiares

1 - 4 Désignation de propriété ci-joint (imprimé B 1) présentée en feuillets numérotés

1 - 5 Donateur(s) - Ancien propriétaire décédé (*rayez la mention inutile*)

NOM (prénoms) - Raison sociale	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION	DOMICILE – Siège social

2 NOTAIRE CHARGÉ DE RÉDIGER L'ACTE OU DE RÉGLER LA SUCCESSION

M.

Résidence :

Téléphone :

3 PERSONNE POUVANT FAIRE VISITER LA PROPRIÉTÉ

M. (nom)

Qualité :

Adresse :

Téléphone :

4 GESTION DE LA PROPRIÉTÉ (Mettre une croix dans la case appropriée)

4 - 1. Plan simple de gestion

4 - 2. Régime spécial d'autorisation administrative

 NON REQUIS NON DÉPOSÉ NON OUI

notifié le I _ I _ I _ I _ I _ I

 DÉPOSÉ

Le I _ I _ I _ I _ I _ I

4 - 3. Observations éventuelles

 REFUSÉ AJOURNÉ

Le I _ I _ I _ I _ I _ I

 AGRÉÉ

Le I _ I _ I _ I _ I _ I

Sous N° Jusqu'à l'année I _ I _ I _ I _ I**5 MUTATION(S) ANTÉRIEURE(S) A TAXE OU DROITS RÉDUITS**

(Si les bois et forêts objet de la présente demande ont été, en tout ou en partie, mutés à taxe ou droits réduits depuis moins de 30 ans, remplir le cadre ci-dessous)

5-1 Date des mutations	5-2 Nature des mutations (1)	5-3 SURFACES			5-4 Observations éventuelles
		Hectares	Ares	Ca	

6 PROPRIÉTÉS BOISÉES CONTIGUES APPARTENANT AU(X) DEMANDEUR(S)

(Situées dans le département ou dans un département limitrophe et ne faisant pas partie des propriétés objet de la demande)

6-1 DÉPARTEMENT(S)	6-2 COMMUNE(S)	6-3 LIEU-DIT(S)	6-4 SURFACE		
			Hectares	Ares	Ca

7 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

(Indiquer notamment – dans le cas où la propriété concernée s'étend hors du département – si une ou des demandes similaires concernant la mutation en cours ou envisagée a ou ont été adressées aux directions départementales de l'agriculture et de la forêt concernées – préciser les surfaces) :

1) indiquer s'il s'agit de donation, de succession, ou d'impôt sur la fortune.

8 LE(S) DEMANDEUR(S) SOUSSIGNÉ(S)

1 - Sollicite(nt) la délivrance d'un certificat attestant que les bois et forêts sont susceptibles de présenter une des garanties de gestion durable prévues aux articles L 124-1, L 124-2 et L 124-3 du code forestier

2 – Atteste(nt) que la mutation portera sur le sol et sur la totalité des arbres qui sont sur pied à ce jour (s'il en est autrement, rayer et préciser par une note annexe la consistance de la coupe qui sera disjointe de l'immeuble).

3 – S'engage(nt), à titre personnel et pour ses (leurs) ayant cause, à gérer ces bois et forêts pendant 30 ans selon les règles définies par l'article 793 du Code général des impôts et par le décret du 28 juin 1930, sous le contrôle de l'administration, à savoir :

- appliquer aux bois et forêts concernés, dans le délai de 3 ans maximum à compter du bénéfice de la réduction fiscale, une des garanties de gestion durable énoncées aux articles L 124-1 à 4 du code forestier ;
- maintenir sans discontinuer la ou les garanties de gestion durable appliquée(s) à ces forêts pendant une période de 30 ans ;
- produire tous les 10 ans, dans un délai de 6 mois à compter du jour anniversaire du début de l'avantage fiscal, un bilan de la mise en oeuvre du document de gestion durable.

4 – Joint (joignent) les pièces énumérées au 5 des instructions portées en page 1 de la présente demande.

5 - Certifie(nt) exactes les informations portées sur la présente demande ainsi que sur les pièces jointes

NOM – PRÉNOM(S) ou RAISON SOCIALE	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION	DOMICILE OU SIEGE SOCIAL(1)	DATE – QUALITÉ – SIGNATURE (1-2)

9 AUTRES PERSONNES CONCERNEES PAR L'ENGAGEMENT RELATIF A LA GESTION DE LA PROPRIETE (Usufruitiers, co-indivisaires ne demandant pas de réduction de taxe ou de droit)

NOM – PRÉNOM(S) ou RAISON SOCIALE	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION	DOMICILE OU SIEGE SOCIAL(1)	DATE – QUALITÉ – SIGNATURE (1-2)

1 – S'il s'agit d'une personne morale, préciser la qualité du signataire

2 - Indiquer la qualité de chaque demandeur (donataire – héritier) et préciser s'il s'agit d'une acquisition en toute propriété, nue-propriété, en indivision. Si la demande est signée par un mandataire énumérer tous les mandants concernés. Les usufruitiers et les co-indivisaires non demandeurs signent la rubrique 9.

PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION

1 MISE EN TRAITEMENT DE LA DEMANDE

DATE I _ I _ I _ I _ I _ I

1 - 1 Agent traitant

1 - 2 Instructions particulières

2 TRAITEMENT DE LA DEMANDE

2 - 1 Situation

Date de la visite des lieux I _ I _ I _ I _ I _ I

Groupe(s) homogène(s) de parcelles (1)	Tenants (1)	SURFACE			Nature réelle (2)	Peuplement forestier			Desserte	Observations
		Ha	A	Ca		Traitement	Age	Dens		
TOTAL										

2 - 2 Vérification cadastrale et patrimoniale (concordance entre la désignation des propriétés – imprimé B 1 – et les documents cadastraux (3) (4)

OUI NON Dans ce cas précisez :

2 - 3 Mutation(s) antérieure(s) à taxes ou droits réduits :

NON OUI

sur HA A Ca
Dossier (s) N°

Jusqu'au I _ I _ I _ I _ I _ I

3 CONCLUSION DE L'AGENT TRAITANT (4)

3 - 1 Avis

Modalité de l'engagement trentenaire

Les bois et forêts sont susceptibles de présenter une des garanties de gestion durable prévues aux articles L 124-1, L 124-2 et L 124-3 du code forestier

NON OUI

Non exigible
PSG A présenter
A confirmer

Date : I _ I _ I _ I _ I _ I
Signature

3 - 2 Informations complémentaires (3)

4 DÉCISION DE L'ADMINISTRATION (4)

4 - 1 Certificat

négatif
 avec

positif
 sans

Date de la décision I _ I _ I _ I _ I _ I

4 - 2 Observation(s) :

exclusion de parcelles
Visa

1) Les parcelles groupées ou tenants seront désignées par les lettres A à (identifier les tenants sur le plan cadastral)
2) Ne pas omettre de signaler toute parcelle non forestière
3) Si besoin, joindre un rapport annexe, motiver éventuellement les conclusions (notamment négatives)
4) Mettre une croix dans la case appropriée